



NEWSLETTER

N° 130 - septembre 2026

Inscrivez un ami à la newsletter, c'est rapide ! mairie@choisy.fr

Pour vous désinscrire : mairie@choisy.fr

INFORMATIONS COMMUNALES

Des travaux seront réalisés prochainement sur la **RD203** (Route de Cercier).



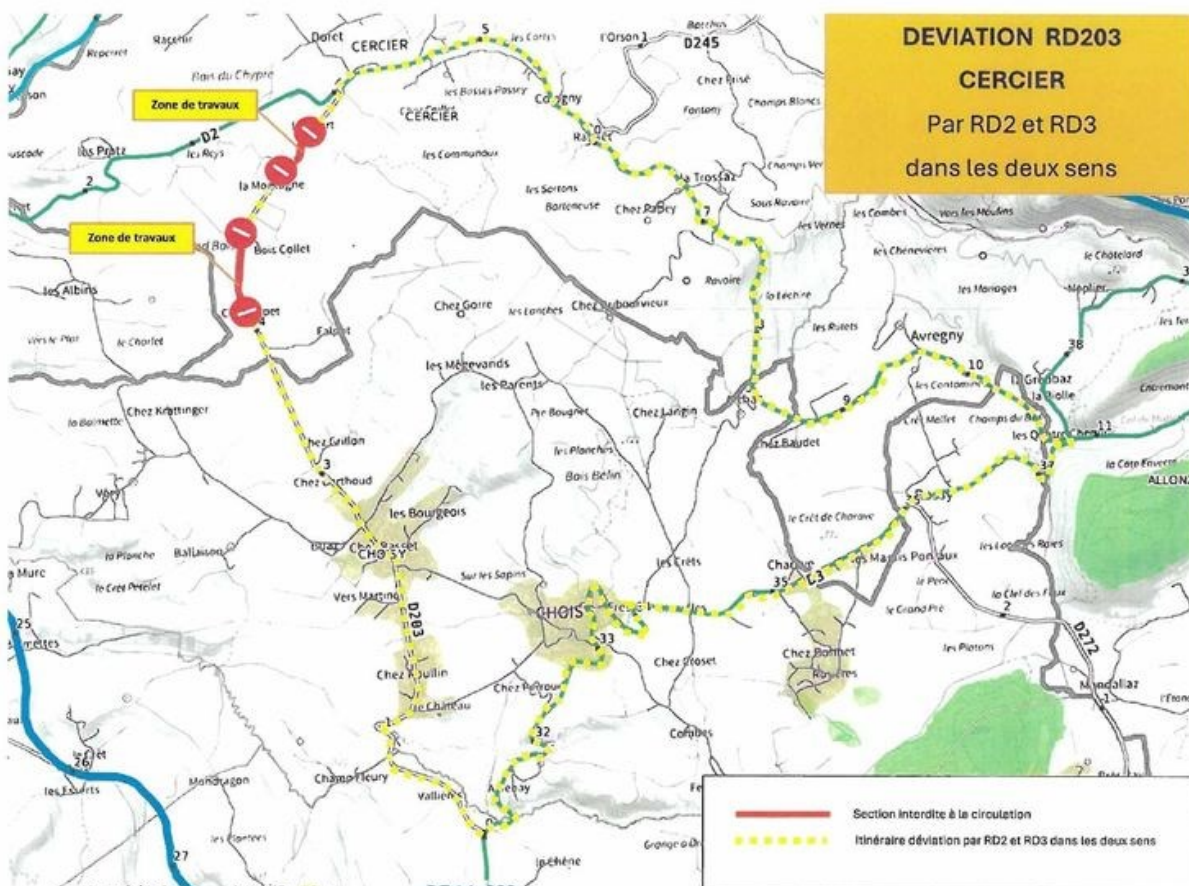
> 3 et 4 septembre, de 8h à 18h

La RD203 sera fermée à la circulation dans les deux sens sur la commune de **Cercier**. Ces travaux permettront de **renouveler la couche de surface au niveau des affaissements** situés aux hameaux de Chez Papet et de La Montagne (commune de Cercier). Une **dévi**ation sera mise en place par le Département par la RD3 (plan ci-dessous).

> 11 et 12 septembre, de 9h à 16h

À **Grillon**, des travaux seront réalisés pour **remplacer des poteaux électriques** situés au bord de la route départementale. La circulation sera maintenue en **alternat** pendant les travaux.

À noter : les travaux initialement annoncés le 1er septembre sont reportés aux 11 et 12 septembre.



CHOISY EN CRISE SECHERESSE 4/4

Depuis le **20 août**, le bassin versant des Usses passe au **niveau crise (4/4)** en raison de la situation particulièrement préoccupante de la ressource en eau.

Les niveaux des cours d'eau sont désormais **très bas**, et certains affluents sont déjà à sec.

Malgré les pluies tombées les derniers jours, elles ne permettront pas d'améliorer durablement la situation. **La ressource en eau reste donc fortement sous tension.**

L'arrêté préfectoral de restrictions temporaires de certains usages de l'eau correspondant est consultable sur le site internet de la préfecture :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Eau/Secheresse/Secheresse-en-Haute-Savoie>

Ces restrictions s'appliquent à tous. Leur non-respect constitue une contravention de 5e classe, pouvant entraîner une amende allant jusqu'à 1 500 €.



Mesures de restriction des usages de l'eau à respecter en période de sécheresse

Ces mesures s'appliquent quelle que soit la ressource
(eau potable, puits, forage, source privée)
à l'exception d'eau de récupération

CRISE niveau 4/4

 Interdiction d'arroser les pelouses, les ronds-points, les espaces verts publics et privés et les massifs fleuris	 Interdiction d'arroser les potagers de 9h à 20h Récupération des eaux de pluie à privilégier	 Interdiction de laver les véhicules
 Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert	 Interdiction de remplir, vidanger ou remettre à niveau les piscines privées...	 Interdiction consommation eau Activités industrielles et commerciales sauf exceptions
 Interdiction d'arroser les stades, les golfs...	 Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées	 Interdiction de l'irrigation par aspersion des cultures sauf de 20h à 9h pour les cultures bénéficiant d'un régime adapté (à demander)

La Mairie sera exceptionnellement fermée ce jeudi 03/09 après-midi et ce vendredi 04/09

A noter également : La Mairie fermera à 16h15 au lieu de 17h00 les mardis et vendredis pour une durée indéterminée.

INFORMATION OFFICIELLE DE VOTRE MAIRIE



2 postes toujours ouverts aux recrutements !

Parlez-en autour de vous !





NOUS RECRUTONS

3 POSTES D'AGENT POLYVALENT DES ÉCOLES

- **ATSEM + Animateur centre de loisirs: 35h annualisée. Min requis CAP petite enfance.**
- **Animateur périscolaire et centre de loisirs + ATSEM 3 matinées dès janvier: 31h30 annualisée. Min requis BAFA ou CAP AEPE**
- **Animateur périscolaire et centre de loisirs + ATSEM 1 matinée dès janvier: 33h30 annualisée. Min requis BAFA ou CAP AEPE**

**Accompagner**
les enfants dans
leurs apprentissages
et leur autonomie

**Contribuer**
à la vie de l'école
et au bien-être
des élèves

**Travailler**
au sein d'une
équipe bienveillante
et solidaire

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**Prise de poste :**
24 août 2026

**Candidature :**
M. le Maire : mairie@choisy.fr

**REJOIGNEZ-NOUS**
et faites la différence
chaque jour !



COTE ASSOCIATIONS



Dates des prochaines assemblées générales :

Vendredi 4 septembre 19h00 salle des fêtes —> Club Loisirs



Mercredi 16 septembre 20h salle de Menulles —> APE



Vendredi 2 octobre 19h salle des fêtes —> Chemins Faisant



Chemins Faisant Choisy
Baliser, randonner ensemble

Samedi 6 février —> Amicale des Anciens





CINEBUS A CHOISY septembre 2026. Pour les mois suivants : www.cinebus.fr
Le programme du cinéma des alentours est disponible en mairie.

03/09 20h30

Angela est sourde, Hector est entendant. Ils forment un couple épanoui et heureux malgré leur différence. Mais la naissance de leur premier enfant inquiète Angela : saura-t-elle créer un lien avec sa fille ? Comment apprendre à devenir mère dans un monde qui oublie si souvent d'inclure ceux qui n'entendent pas ?



17/09 17h00

Buzz, Woody, Jessie et le reste de la bande verront leur travail remis en question lorsqu'ils découvriront que ce qui obsède les enfants d'aujourd'hui s'appelle... l'électronique !



17/09 20h30

Dans 3 heures, Nina dévoile sa première mise en scène à la Comédie-Française. Mais dans l'agitation des dernières répétitions, rien ne se passe comme prévu : retards, coups de stress, problèmes techniques et problèmes d'égo secouent la troupe. Pourtant, Nina n'a pas d'autre choix que d'aller jusqu'au bout car s'il y a bien une règle d'or à la Comédie-Française, c'est qu'on n'annule pas. Commence alors une course contre la montre pour sauver la représentation.



**RENDEZ-VOUS PROCHAINEMENT POUR LES ACTUS
DU MOIS D'OCTOBRE !**